

N/REF : 2/04/2024 9H42 C:024863 I:30254

V/Email reçu le Mardi 02/04/2024 a 9H42

SDC 'LE COMMODE'
C/O AUDRAS ET DELAUNOIS
2, RUE MONTORGE
CS 83006
38816 GRENOBLE CEDEX 01

IMMEUBLE : LE COMMODE
RUE SAINT JOSEPH
7 ET 13
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 03 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 13 JOSEPH - CAVE N 2 - SMA POUR OUVERTURE CAVE 06 11 36 26 95
M GABOLDE POUR ACCES COPRO 06 84 51 69 90
MME DOUKHAN JEANNINE 06 80 87 92 68 POUR VERIFIER SA CAVE

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT EU

Donneur d'ordre : Mme J. MARTINEZ

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

INTERVENTION LE 02/04/2024
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU PIED DE COLONNE SUR 10M
PRESENCE DE LINGETTES
BON ECOULEMENT OK
ASPIRATION DES CAVES ET ENLEVEMENT DE 509L D Eaux

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 03/04/24 a 08H57 Mme J. MARTINEZ

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	442,25
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Sf Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	2	0,01	0,01
TOTAL H.T.				442,26
T.V.A. a 10,00%				44,22
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>486,48</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN